

La Rochelle, le 24 mai 2024

**Élections européennes du 09 juin 2024
Commission de propagande**

**Réunion du 24 mai 2024 à 11h00
Salle Vauban**

La commission départementale de propagande instituée par arrêté préfectoral du 25 mars 2024 s'est réunie ce jour à 11 heures à la préfecture de la Charente-Maritime, sous la présidence de **Madame Stéphanie LAFOSSE**, juge au tribunal judiciaire de La Rochelle.

Participaient à cette séance :

• *Membres de la commission :*

- **Madame Sandre CALMETTES**, directrice-adjointe des collectivités et de la citoyenneté à la préfecture de la Charente-Maritime,

- **Monsieur Eric LE GALL**, responsable performance logistique à La Poste de Périgny.

• *Etaient présents :*

- **M. Rémy CATROU**, représentant de la liste menée par Mme Manon AUBRY,

- **M. Richard GUERIT**, représentant la liste menée par M. Jordan BARDELLA,

- **Mme Katia BOURDIN**, représentant la liste menée par Mme Marie TOUSSAINT,

- **M. Etienne ROUSSEAU**, représentant la liste menée par M. François-Xavier BELLAMY,

- **M. Gérard DUBOIS**, représentant la liste menée par M. Raphaël GLUCKSMANN,

- **M. Alexandre CAPSETA-PALLEJA**, du bureau de la réglementation générale et des élections de la préfecture de la Charente-Maritime.

• *Etaient présents par audioconférence depuis le site du routeur :*

- **Mme Ludivine PETITGAS**, cheffe du bureau de la réglementation générale et des élections de la préfecture de la Charente-Maritime ;

- **Mme Aurélie SERVENT**, adjointe à la cheffe du bureau de la réglementation générale et des élections de la préfecture de la Charente-Maritime.

Madame la présidente rappelle tout d'abord que les représentants des candidats tête de liste peuvent participer, avec voix consultative, aux travaux de la commission.

La liste des 37 premières listes de candidats a été publiée au *Journal Officiel* le 18 mai 2024.
Une 38ème liste de candidats a été enregistrée et publiée au *Journal Officiel* le 24 mai 2024.

Mme la Présidente expose ensuite le rôle de la commission locale de contrôle :

1- Le rôle de la commission départementale :

Elle est chargée des opérations suivantes prescrites par l'article R. 34 du Code électoral :

a) faire procéder au libellé des enveloppes à envoyer aux électeurs.

Pour l'exécution de ce travail, il est précisé que l'envoi de la propagande a été externalisé auprès d'une entreprise bordelaise : KOBA, spécialisée dans ces missions.

Les envois seront ensuite acheminés par la Poste.

Un contrôle sera opéré par des agents de la préfecture dans les locaux de l'entreprise afin de se rendre compte des conditions d'exécution du marché.

b) adresser les déclarations et bulletins de vote à tous les électeurs, au plus tard le mercredi précédant le scrutin soit le mercredi **5 juin 2024** ;

c) envoyer dans chaque mairie, au plus tard aux dates mentionnées au b), les bulletins de vote de chaque candidat en nombre au moins égal à celui des électeurs inscrits.

Si le nombre de déclarations remis par un candidat est inférieur au nombre d'électeurs inscrits, le candidat peut proposer une répartition de ses circulaires entre les électeurs.

L'envoi des bulletins de vote aux mairies (colisage) a également été confié à l'entreprise KOBA et dans cette optique, un fichier colisage des communes reprenant toutes les coordonnées des 463 communes et le nombre d'électeurs par commune a également été transmis à KOBA le 23 avril 2024.

Le nombre d'électeurs pour la Charente-Maritime pour ce scrutin est de **524 703** au 24 mai 2024.

Deux fichiers pour la liste principale (LP) et la liste complémentaire européenne (LCE) ont été transmis à la société KOBA pour la préparation des adresses des enveloppes aux électeurs :

- 1^{er} fichier transmis le 09 avril 2024 : 1 418 électeurs sur LCE et 521 181 électeurs sur LP = 522 599

- 2^e fichier transmis le 13 mai 2024 : 68 électeurs sur LCE et 9 701 électeurs sur LP = 9 769

Soit un total de plis aux électeurs de 532 368.

Le ministère a communiqué auprès des préfectures et des candidats et les quantités maximales remboursables qui s'élèvent en Charente-Maritime à :

- Circulaires : 550 998

- Bulletins de vote mairies : 577 236

- Bulletins de vote électeurs : 577 236

2 -Le contrôle à exercer

a) Sur les bulletins de vote

Les bulletins de vote doivent être conformes aux modèles validés par la commission nationale.

Les bulletins de vote sont expédiés par la commission de propagande, en même temps que les circulaires aux électeurs.

b) Sur les circulaires des candidats :

Chaque candidat peut faire envoyer aux électeurs, avant chaque tour de scrutin, une circulaire (article 6 du décret n°79-160 du 28 février 1979 et R. 29 du Code électoral).

Pour cela, la tête de liste a déposé un modèle de sa circulaire, en version papier, en version numérique et en version rédigée dans un langage à destination des personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de compréhension, auprès du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer au plus tard le jeudi 23 mai 2024.

La commission nationale de propagande en vérifie la conformité aux dispositions légales et réglementaires. Les têtes de liste ou leurs représentants impriment les circulaires reconnues conformes et les déposent auprès de la commission départementale de propagande de leur conformité avec l'exemplaire validé par la commission nationale de propagande.

3- Date limite de dépôt des circulaires

Conformément à l'article 6 du décret n°79-160 du 28 février 1979, la date limite de dépôt des circulaires auprès de la commission sur le site KOBA est fixée au **lundi 27 mai 2024 à 18h**.

4- Conformité des livraisons pour la mise sous pli aux électeurs
(cf. tableau en annexe)

Tous les documents (circulaires et bulletins de vote) réceptionnés sur le site de KOBA sont conformes.

Il est à noter que certains candidats n'ont pas livré ou ont livré de manière partielle certains documents. Ces différenciations sont présentes dans le tableau en annexe.

5- Colisage

Les opérations de colisage débuteront le 28 mai 2024.

6- La prochaine réunion de la commission est fixée au lundi 27 mai 2024 à 18 heures (cité administrative Duperré- salle Vauban).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h35.

La présidente,

Stéphanie LAFOSSE



ELECTIONS EUROPEENNES
Documents reçus à KOBA

Circulaires remboursables : 550998
BV mairies remboursables : 577236
BV électeurs remboursables : 577236

Numéro de panneau	Têtes de liste	Circulaires			BV électeurs			BV mairies	
		Reçues	Validation Ministérielle	Quantités reçues	Reçus	Validation ministérielle	Quantités reçues	Reçus	Quantités reçues
1	POUR UNE HUMANITE SOUVERAINE Léopold-Edouard DEHER-LESAIN	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
2	POUR UNE DEMOCRATIE REELLE : DECIDONS NOUS-MEMES ! Philippe PONGE	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
3	LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ÉRIC ZEMMOUR Marion MARECHAL	oui	oui	549000	oui	oui	576000	oui	576 000
4	LA FRANCE INSOUmise – UNION POPULAIRE Manon AUBRY	oui	oui	550000	oui	oui	576000	oui	576 000
5	LA FRANCE REVIENT ! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN Jordan BARDELLA	oui	oui	551000	oui	oui	577500	oui	577 500
6	EUROPE ECOLOGIE Marie TOUSSAINT	oui	oui	555000	oui	oui	581000	oui	581000
7	FREE PALESTINE Nagib AZERGUI	ne fournira pas			ne fournira pas	oui			
8	PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTE, VOTRE VOIX AUSSI Hélène THOUY	oui	oui	549000	ne fournira pas	oui		oui	576 000
9	PARTI REVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES Olivier TERRIEN	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
10	PARTI PIRATE Caroline ZORN	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
11	BESOIN D'EUROPE Valérie HAYER	oui	oui	554000	oui	oui	581000	oui	581 000
12	PACE Audric ALEXANDRE	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui			
13	ÉQUINOXE : ÉCOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE Marine CHOLLEY	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui			
14	EUROPE POSITIVE ET TERRITOIRES Yann WEHLING	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		oui	115 000
15	LISTE ASSELINEAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX François ASSELINEAU	ne fournira pas			oui	oui	576000	oui	576 000
16	PAIX ET DECROISSANCE Michel SIMONIN	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
17	POUR UNE AUTRE EUROPE Jean-Marc FORTANÉ	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
18	LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE François-Xavier BELLAMY	oui	oui	555000		oui		oui	581 000
19	LUTTE OUVRIERE LE CAMP DES TRAVAILLEURS Nathalie ARTHAUD		oui			oui			
20	CHANGER L'EUROPE Pierre LARROUTOUROU	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui			
21	NOUS LE PEUPLE Georges RENARD-KUZMANOVIC		oui		ne fournira pas	oui			
22	POUR UN MONDE SANS FRONTIERES NI PATRONS, URGENCE REVOLUTION ! Selma LABIB	oui	oui	552000	ne fournira pas	oui		oui	173 000
23	« POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTE ! » PRESENTÉE PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS Camille ADOUE	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
24	L'EUROPE ÇA SUFFIT ! Florian PHILIPPOT	oui	oui	549000	ne fournira pas	oui		oui	177 000
25	NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS Edouard HUSSON	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
26	FORTERESSE EUROPE - LISTE D'UNITE NATIONALISTE Pierre-Marie BONNEAU	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	

27	REVEILLER L'EUROPE Raphaël GLUCKSMANN	oui	oui	554000	oui	oui	581000	oui	581 000
28	NON A L'UE ET A L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL Charles HOAREAU	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui			
29	ALLIANCE RURALE Jean LASSALLE	oui	oui	549000		oui			
30	FRANCE LIBRE Francis LALANNE	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
31	EUROPE TERRITOIRES ECOLOGIES Guillaume LACROIX	oui	oui	549000	ne fournira pas	oui		oui	288 000
32	LA RUCHE CITOYENNE Lorys ELMAYAN	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui			
33	GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL Léon DEFFONTAINES	oui	oui	551000	oui	oui	577000	oui	577 000
34	DEFENDRE LES ENFANTS Gaël COSTE-MEUNIER	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui		ne fournira pas	
35	ECOLOGIE AU CENTRE Jean Marc GOVERNATORI		oui			oui			
36	DEMOCRATIE REPRESENTATIVE Hamada TRAORE	ne fournira pas	non		ne fournira pas	non		ne fournira pas	
37	ESPERANTO LANGUE COMMUNE Laure PATAS D'ILLIERS	ne fournira pas	oui		ne fournira pas	oui			
38	LIBERTE DEMOCRATIQUE FRANCAISE Patrice GRUDÉ		oui			oui			

La Rochelle, le 24 mai 2024

La présidente,

Stéphanie LAFOSSE